

**Division  
du personnel  
(DIPER 1/1 )**

Affaire suivie par  
Mme TOURNAILLE  
Téléphone  
03.86.72.20.22  
Fax  
03 86 51 21 30  
Mél.  
[DIPER89@ac-dijon.fr](mailto:DIPER89@ac-dijon.fr)

12 bis boulevard Gallieni  
BP 66  
89011 Auxerre cedex

**Objet** : Stage de préparation au diplôme d'état de psychologie scolaire.

**Référence** : Décret n° 89-684 du 18 septembre 1989 modifié portant création du DEPS  
Arrêté du 16 janvier 1991 relatif au DEPS  
Note de service n° 2008-160 du 9 décembre 2008  
(BO n° 48 du 18 décembre 2008)

Veillez trouver ci-joint un dossier de candidature à compléter et à adresser par retour du courrier à l'Inspecteur de l'éducation nationale de votre circonscription pour avis.

Pièces à joindre **obligatoirement** :

- une photocopie de votre carte d'identité
- la copie de la licence de psychologie ou de l'inscription à la licence
- le cursus universitaire
- la reconstitution détaillée de la carrière professionnelle (lieux précis et durée des services)
- **dans tous les cas**, une lettre de motivation dûment argumentée
- et une enveloppe à votre adresse, affranchie au tarif postal normal

Pièces à joindre **éventuellement** :

- l'indication des formations suivies et des publications réalisées

Je vous rappelle :

- que vous devez demander le centre de formation le plus proche de votre lieu d'affectation (PARIS)
- l'obligation morale qui vous est faite d'exercer, à l'issue de la formation, les fonctions de psychologue scolaire pendant trois années consécutives dans le département de l'YONNE.

Pour l'Inspecteur d'académie,  
et par autorisation,  
Le Chef de division,

**Chantal VEYRAT**